



FNEC-FP FO

Section de Lot et Garonne

9-11 rue des frères Magen – BP 60232 – 47006 AGEN CEDEX 6
Tél : 05 53 47 24 72 | snudi47@fo-snudi.fr | <http://snudifo47.net>

Fédération FORCE OUVRIÈRE de l'Éducation Nationale

CDEN du 14 novembre 2022

Déclaration liminaire de la FNEC FP-FO

Monsieur le Préfet,
Madame la Présidente du Conseil départemental,
Monsieur l'inspecteur d'Académie,
Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

Ce CDEN se réunit dans un contexte où les grèves se développent dans de nombreux secteurs, en particulier pour exiger des augmentations de salaires.

Une situation où le gouvernement s'en prend au droit de grève en ordonnant la réquisition des salariés en grève.

Une situation où ce même gouvernement, qui parle de « dialogue social », et de « négociation », n'a pas d'autre choix que d'utiliser le 49-3 pour faire passer son Budget et son PLFSS. Et son porte-parole M. Véran n'exclut pas de recourir à cette arme anti-démocratique pour imposer la future réforme des retraites.

Dans l'Éducation nationale, deux mois après la rentrée, le constat est implacable : les postes et les personnels manquent, l'insuffisance du nombre de remplaçants s'est déjà fait sentir, l'enseignement spécialisé est réduit à peau de chagrin. Et pourtant, le Budget 2023 supprime 2 000 postes d'enseignants. Le gouvernement continue de supprimer des places dans les établissements sociaux et médico-sociaux aggravant ainsi les ravages de l'inclusion systématique. **D'ailleurs à ce sujet, nous posons la question : dans notre département, combien d'élèves sont sur liste d'attente pour une place en établissement médico-social ? Pour formuler autrement la question, combien d'élèves sont laissés sans soin, scolarisés dans une classe ordinaire ou dans une structure non adaptée ? Deux exemples : EN Indre et Loire, ce sont 1 100 enfants, selon les chiffres communiqués lors du CDEN de jeudi dernier qui sont dans cette situation. Dans le Val-de-Marne, 95 % des élèves notifiés pour accéder à une place en établissement spécialisés en sont privés ! Combien dans notre département ?**

Par contre, le gouvernement augmente les dépenses militaires. C'est au nom de cet effort guerrier que le chef de l'État a appelé à « la fin de l'abondance et de l'insouciance » pour

amputer notre pouvoir d'achat, nos droits au chômage et à la retraite et détériorer nos services publics. A tel point, pour ne prendre que cet exemple, que les services de pédiatrie sont asphyxiés, les enfants sont mis en dangers, comme le dénoncent 7 000 soignants dans une lettre adressée au Président de la République.

Dans le même temps, grâce aux largesses de l'État, les dividendes versés aux actionnaires du CAC 40 au 2ème trimestre atteignent 44,3 milliards d'euros, après les 160 milliards de 2021. La fin de l'abondance, ce n'est pas pour tout le monde !

A contrario, la situation s'aggrave pour les salariés et leur famille : toujours plus nombreux sont ceux qui ont du mal à remplir le frigo, à se chauffer, à se loger dignement. Pour FO, l'urgence est à l'ouverture de négociations sur les salaires.

C'est particulièrement vrai dans la Fonction publique où l'État est le premier employeur. Le gouvernement n'a concédé que 3,5 % d'augmentation du point d'indice alors que l'inflation pourrait atteindre 8,5 % en décembre. L'exigence d'ouverture immédiate des discussions salariales est plus que jamais à l'ordre du jour, pour augmenter le point d'indice a minima à hauteur de l'inflation.

Malheureusement nous n'en prenons pas le chemin. Monsieur Guérini indique vouloir geler les salaires pour les mois à venir. Monsieur Ndiaye propose des « revalorisations » indigentes pour 2023, et un « pacte » qui consiste à « travailler plus pour perdre moins », comme remplacer les collègues absents ou surveiller les élèves pendant la pause déjeuner. Il maintient encore des dizaines de milliers d'AESH sous le seuil de pauvreté et leur refuse toujours l'accès à un vrai statut.

La FNEC FP-FO revendique le maintien du Code des pensions civiles et militaires, l'augmentation de la valeur du point d'indice, les créations de postes statutaires à hauteur des besoins, **notamment pour le remplacement et l'enseignement spécialisé.**

Nos collègues PLP étaient massivement en grève le 18 octobre dernier à l'appel d'une très large intersyndicale, pour exprimer leur opposition à la destruction des lycées professionnels au profit de l'apprentissage. Une grève historique qui montre la détermination des professeurs de lycées professionnels à obtenir l'abandon du projet de projet de réforme Macron-Grandjean.

Ce projet prévoit en effet :

- une augmentation de 50 % des périodes de stage pour les élèves ;
- les patrons pourraient siéger dans les conseils d'administration des lycées, et même les présider ;
- 10 000 postes d'enseignant seraient supprimés, soit environ 1 poste sur 6 ;
- la formation des lycéens serait adaptée aux besoins locaux des entreprises ;
- le nombre d'heures de cours serait réduit de manière drastique au profit de stages en entreprises, fournissant une main-d'œuvre gratuites aux patrons.

On imagine les conséquences d'une telle réforme : fermetures de filières et de postes

dans des zones entières en fonction d'une carte des formations à la main du patronat, champ laissé libre à des opérateurs de formation en apprentissage ou à l'enseignement privé, plan social massif pour les professeurs de lycées professionnels... C'est l'avenir de la formation initiale professionnelle, dans le cadre de l'Éducation nationale, qui est en jeu.

Le démantèlement de l'enseignement professionnel public est intimement relié à l'offensive d'ensemble contre l'école publique.

Le gouvernement poursuit sa logique de territorialisation de l'École.

Depuis quelques semaines, toutes les écoles du pays sont sollicitées afin qu'elles organisent les concertations « L'École, faisons-la ensemble ». Selon le ministère, l'objectif de la démarche serait de « Faire émerger dans le cadre de concertations locales des initiatives nouvelles de nature à améliorer la réussite, le bien-être des élèves et à réduire les inégalités ».

S'appuyant sur les 500 millions d'euros prévus dans le budget de l'Éducation nationale pour l'élaboration de projets dits « d'innovation pédagogique » en présence des parents et des élus, les écoles sont vivement incitées à s'inscrire dans ce dispositif.

Ce que le président Macron a annoncé dans son discours et ce que le ministre Ndiaye essaie de mettre en place, ce n'est ni plus ni moins que la généralisation de l'expérimentation marseillaise contre laquelle la FNEC FP-FO a organisé la mobilisation.

Il s'agit d'une véritable offensive contre l'École de la République à laquelle le président Macron oppose une école territorialisée de projets locaux et de contrats d'objectifs, soumis aux évaluations d'écoles et associant la « communauté éducative » (parents, élus locaux et associations)... C'est une menace imminente contre notre statut de fonctionnaire d'État.

Oui, toutes les écoles ont besoin de moyens supplémentaires pour assurer l'instruction de tous les élèves du pays dans les meilleures conditions ! Mais ce que propose le ministre, c'est-à-dire un financement école par école via des projets de territorialisation, c'est exactement l'inverse !

Nos revendications s'opposent en tous points à cette politique qui conduit à l'explosion du cadre national et républicain de l'École. La FNEC FP-FO défend L'École de la République contre l'école des projets territorialisés !

C'est pourquoi la FNEC FP-FO propose aux agents de préparer le rapport de force dans l'unité la plus large.

Je vous remercie pour votre écoute.